EAU LACTEE ILLUMINATRICE COSMOS

Cette brume lactée forme à la surface de la peau un bouclier protecteur afin de la préserver des agressions extérieures et notamment du froid. Riche en nacres illuminatrices, elle apporte éclat immédiat aux teints fatigués.

PHASE	INGREDIENT	INCI		FONCTION	% Naturalité
Α	EAU DEMINERALISEE	Water (Aqua)	76,40		76,40
	CITROFOL® AI EXTRA	Triethyl Citrate	3,00	Emollient hydrosoluble	3,00
В	ERYLITE® F8030 PERSONAL CARE	Erythritol	3,00	Hydratant	3,00
	GLYCERINE BIO AMI	Glycerin	5,00	Humectant	5,00
	MPG-V	Propylene Glycol	3,00	Humectant	3,00
С	VIVAPUR® CS TEX SUN I	Microcrystalline Cellulose (and) Cellulose Gum	1,50	Agent rhéologique sprayable	1,44
D	ARGOUSIER FRUIT ELHG BIO- COSMOS 404424ARGO001-99F	Hippophae Rhamnoides Fruit Extract (and) Glycerin (and) Citric Acid (and) Potassium Sorbate (and) Sodium Benzoate (and) Water	5,00	Extrait végétal	5,00
	CISTE'M® BC10023	Maltodextrin (and) Citus Monspeliensis Flower/Leaf/Stem Extract	0,10	Actif régénérant cutané, anti-pollution, photo- vieillissement et lumière bleue	0,10
	FLAMENCO® VELVET 120V	Mica (and) Titanium Dioxide	0,50	Nacre COSMOS radiance	0,50
E	EAU DEMINERALISEE	Water (Aqua)	2,00		2,00
	SODIUM BENZOATE	Sodium Benzoate	0,50	Conservateur	0,00
F	SOLUTION D'ACIDE CITRIQUE A 50%	Water (and) Citric Acid	QS	Ajusteur de pH	QS

Aspect: Fluide thixotrope nacré

4,8 - 5,3

Brookfield, DVI,

1500 - 2500 Viscosité: mPa.s spindle 4, speed

Homogénéiser la phase A pendant 20 minutes sous vive agitation. Introduire la phase B et homogénéiser 5 minutes. Introduire la phase C sous agitation modérée puis homogénéiser 10 min sous vive agitation. Ensuite, ajouter un à un les ingrédients de la phase D ainsi que le premix de la phase E et homogénéiser 5 minutes. Enfin, ajuster à pH 4,8-5,3 avec la phase F.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelles ou de respect de la réalementation en viqueur. Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière

